

**Texte rédigé par les professeurs d'arts plastiques de lycée de l'académie de Lyon  
Mars 2016**

*Suite aux oraux des années précédentes, l'équipe de professeurs fait un certain nombre de constats au niveau des postures adoptées par les élèves :*

- Le carnet est réalisé, en grande majorité tout au long de l'année et suit la progression des recherches et de la constitution du dossier ;*
- Il arrive que son contenu soit réalisé après-coup et forme une synthèse du travail effectué dans l'année ;*
- La situation la plus souhaitable est que le candidat associe aux recherches menées toute l'année des ajouts « après-coup », en veillant à réorganiser ce carnet de travail pour le rendre plus lisible.*
- Quelques candidats ne présentent pas de carnet, car ils ne définissent pas préalablement leur intention sous la forme de croquis et d'esquisses mais se lancent directement dans leurs réalisations. Il est rappelé que le carnet doit comporter des recherches qui peuvent prendre des formes diverses : reproductions d'œuvres, recherches sur ces œuvres, textes collés, analysés, collages de matières...*

Ce carnet de travail est un outil précieux pour l'élève, qui y expérimente et y consigne des recherches plastiques et des traces ponctuant l'ensemble du parcours de l'année de Terminale. Ce carnet devrait lui permettre d'activer et de faciliter les échanges avec les membres du jury lors de l'épreuve. Pour rappel, l'extrait du programme consacré au « *chemin de l'œuvre* » indique que l'élaboration de ce carnet couvre les premières recherches de l'élève jusqu'à la diffusion de son travail. Ce support accompagne le dossier. Bien qu'il ne soit pas soumis à évaluation, il aura un impact sur le ressenti du jury. Car il devrait faciliter la compréhension de la démarche de l'élève et valoriser les travaux finaux effectués. D'autre part, il permet également souvent de mesurer l'implication et l'engagement de l'élève dans son travail et donc dans sa « démarche ».

Sa forme est libre. Nous conseillons de ne pas utiliser un carnet de trop petite taille ou bien avec de nombreuses pages. Cet « objet visuel » doit être avant tout facile à manipuler pour le candidat, mais aussi par le jury. Faisant partie intégrante d'une pratique plastique, il doit rester un objet ouvert et libre dans sa mise en œuvre, dans la limite du format 45 x 60 cm.

Attention : veillons à ce qu'il ne prenne pas la forme des anciennes planches présentées lors des sessions antérieures à 2011.

Pour faciliter l'évaluation des travaux du candidat par le jury, il devrait orienter la conduite de l'entretien avec le jury : proposer des jalons du processus des réalisations, de ses réflexions, des traces de ses recherches, prolonger la compréhension du « *chemin de l'œuvre* ». D'autre part, il est rappelé qu'il ne faut pas exclure une certaine qualité plastique de ces « traces » comme le montre « les pratiques artistiques » de nombreux artistes plasticiens.

C'est un support de communication du processus créatif, d'abord à destination du professeur pendant l'année, puis du jury. Il pourrait être conçu comme tel pour éviter l'aspect cahier de brouillon qui devient vite un obstacle à la communication avec le jury. Une remise en forme est envisageable, et même le plus souvent nécessaire. De ce fait, cela induit une sélection des éléments à montrer. Veillons néanmoins à ne pas perdre l'authenticité du "chemin de l'œuvre". Si la sélection est nécessaire, elle ne doit pas cependant faire perdre le processus de création avec ses échecs et ses doutes.

Comme le carnet de travail est un repère personnel pour l'élève, il est important de le laisser libre de son contenu et de sa présentation à partir du moment où il a été informé de sa fonction d'outil pour un dialogue avec le jury. Il faudrait néanmoins que pendant l'année de Terminale, le professeur lui apporte quelques conseils d'utilisation, lui propose quelques modes d'organisation et lui présente tous les possibles. Enfin, il conviendrait également qu'il l'entraîne à l'utiliser de façon optimale le jour de l'épreuve. Pour rappel, lors de l'entretien du baccalauréat, une des difficultés qui se pose au candidat est la gestion du temps pour la présentation de trois supports différents : travaux aboutis dans le « carton à dessin », les documents sur le support numérique (comprenant des recherches et travaux aboutis) et les recherches dans le carnet de travail.

Il est quelques fois difficile de concevoir un « carnet de travail » qui soit à la fois la « trace » du cheminement de la pensée et des recherches plastiques suivies par l'élève, et un outil de communication à destination du jury. L'élève pourrait insérer des onglets si le foisonnement de la pensée et l'articulation des croquis et des notes sont nombreux et variés. C'est peut-être à l'enseignant d'orienter l'élève vers l'une ou l'autre solution, en fonction du travail effectif visible dans le carnet. Il se peut que pour certains élèves, le carnet risque malheureusement d'être redondant par rapport à la présentation des travaux.

#### Liste de recommandations :

Il est rappelé que les éléments visuels devront y être prédominants par rapport à l'écrit.

Il ne devrait pas être un dossier ou press-book trop élaboré, afin d'éviter d'être une redite du dossier, ou bien d'éviter d'y consacrer trop de temps.

Il ne devrait pas se réduire à l'accumulation de l'ensemble des notes et des traces graphiques. D'autre part, ce n'est pas un simple carnet de bord.

Le carnet de travail doit être avant tout :

- un support à recherches et un outil de réflexion. Il doit faire état du parcours cheminé par le candidat et des orientations qu'ont prises ses recherches,
- une aide pour l'élève dans le suivi de son propre travail (évolution et suivi de ses idées, méthode de travail, maîtrise des notions abordées, du vocabulaire, articulation avec des œuvres d'art),
- une prise de recul par rapport à l'ensemble de sa production, car il rend compte du fil conducteur de ses idées et de ses recherches.
- une archive de notions et de mots qui l'aideront à verbaliser ses idées et employer les termes appropriés à sa pratique et à sa démarche.
- un élément de communication, avec l'enseignant pendant les cours (suivi individuel), et avec avec le jury pendant l'épreuve.
- Un témoignage de la progression de son travail et l'acquisition de ses diverses compétences.

Liste de préconisations relatives au contenu de ce carnet :

- toute trace graphique et photographique pourra y être consignée,
- des expérimentations plastiques, des pistes de recherches, y compris celles qui ont été abandonnées pendant l'année de Terminale,
- des notes et les réflexions personnelles,
- l'articulation avec des travaux personnels avec des références artistiques,
- l'énoncé d'un questionnement (notions et mots clés)
- les questions et les entrées proposées dans les programmes qui sont prises en compte par le candidat dans ses travaux,
- des moyens plastiques (par exemple les onglets) ou une méthode facilitant la lecture du carnet,
- des témoignages des visites ou des rencontres qui ont enrichi les projets et les réflexions du candidat
- éventuellement des liens, avec les contenus d'autres champs disciplinaires (Philosophie, Littérature, Histoire-Géographie), liés à des partenariats, par exemple.